

## Migrations en Afrique au sud du Sahara

Les itinéraires de Mauritanie s'étendront de plus en plus tant que l'Europe et l'Afrique n'auront pas surmonté la crise économique et politique qui les oppose.

Papa Sow

**D**urant l'année 2001, l'Organisation internationale des migrations (OIM) estimait les migrants internationaux à 150 millions dont 50 millions originaires de l'Afrique. Ces données, il faut le dire, sont très en dessous du volume réel de circulation de personnes. La population migrante africaine à l'intérieur et à l'extérieur du continent est beaucoup plus nombreuse.

Par exemple, plus de quatre millions de diplômés africains sillonnent ou s'installent en Europe. Il y en a presque autant dans le reste du monde. La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) indique dans ses études que chaque diplômé accueilli équivaut à une économie minimum de 184 000 dollars. De plus, chaque année, l'Afrique doit verser quatre milliards de dollars pour accueillir des expatriés occidentaux et asiatiques dans des domaines aussi variés que la science et la coopération internationale.

### Formes de migrations en Afrique au sud du Sahara

**G**énéralement, les émigrés internationaux diffèrent de ceux qui se déplacent au niveau national ou à l'intérieur des sous-régions. De façon arbitraire et sans remonter aux temps anciens, on peut dégager six grandes formes de migration en Afrique subsaharienne :

- Les migrations historiques : c'est le cas de celles pratiquées par le peuple *soninké*, de part et d'autre de la frontière entre la Mauritanie et le fleuve Sénégal, les *dioulas* et les *haoussas* d'Afrique occidentale ou certaines ethnies du Congo. Ces migrations appelées « migrations du commerce » se sont développées durant plusieurs siècles et continuent d'être fortement ancrées dans les traditions ethnico-familiales de ces peuples.

- Les migrations à l'intérieur des Etats ou « migrations de travail » : elles sont plutôt liées à la recherche d'un travail immédiat. En Afrique occidentale, la dynamique la plus étudiée a été celle dite « mouve-

ment des saisonniers », appelés par exemple dans la zone de la Ségambie *navetaan*. Il s'agit de travailleurs, dont la plupart du secteur agricole, à la recherche d'un travail temporaire (surtout pendant la saison des pluies). Souvent ils sont originaires de zones économiquement défavorisées et ils se dirigent vers des zones du même pays où l'activité économique est intense.

- Les migrations sous-régionales ou intracontinentales : les cas les plus illustratifs sont ceux des mozambiquiens qui émigrent vers l'Afrique du Sud, des burkinabais vers la Côte d'Ivoire, des guinéens (de Conakry) vers le Sénégal ou des africains de l'Ouest vers le Lagos. Ces mouvements (dont certains sont récents tandis que d'autres remontent à l'époque coloniale lorsque les colons modernisèrent le transport avec l'introduction du train) constituent de véritables routes de circulation de main d'œuvre souvent à moindre prix, attirée par les grandes villes comme Dakar, Abidjan ou Johannesburg. Ainsi, l'on détecte un nombre important d'immigrés africains travaillant dans les mines d'Afrique du Sud ou dans les plantations de Côte d'Ivoire. La plupart de ces immigrés sont originaires des pays voisins. Tous ceux qui ne trouvent pas de travail dans le secteur dit « formel » (industries, usines) se contentent de travailler dans le secteur dit « informel » (commerce ambulancier, artisanat) vigoureux et vivace.

- Les mouvements de réfugiés et de personnes déplacées : ces mouvements sont apparus à la suite des guerres et des conflits qui ont eu lieu récemment à l'intérieur du continent africain. Pendant plusieurs années, la zone des Grands Lacs (République Démocratique du Congo, Rwanda, Burundi) a été le centre de ces mouvements. On estime ainsi que plus de deux millions de réfugiés ont parcouru cette partie de l'Afrique entre 1993 et 2003. L'Afrique occidentale et la Corne de l'Afrique sont aussi au centre de l'actualité du fait des guerres internes au Libéria, en Sierra Leone et en Somalie.

Papa Sow, chercheur associé au Groupe de Recherche sur les Migrations, Université autonome de Barcelone. Membre fondateur de l'association GERÀFRICA (Groupe d'Etudes et de Réflexion sur l'Afrique, [www.gerafrica.org](http://www.gerafrica.org)).



Source : Politica Exterior.

monde riche (Japon, Australie, Etats-Unis,...).

Pour nombre d'africains, le fait d'émigrer leur permet non seulement d'échapper à de dures conditions de vie sur les lieux d'origine, mais aussi de gagner en expériences, d'apprendre de la vie et de s'ouvrir de nouveaux horizons. Ainsi, on observe à l'intérieur du continent une mobilité très hétérogène qui varie des mouvements de populations dits « nationaux » (à l'intérieur d'un Etat), « régionaux » (dans une sous-région comme la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, CEDEAO), « intra-africains », aux « intercontinentaux » (vers l'Europe, les Amériques et l'Asie). Les migrations ainsi définies sont, en Afrique, processus d'individus, de groupes de personnes, de familles et parfois même de sociétés entières qui revendiquent une appartenance au plus près des personnes, des lieux et des territoires tout en s'insérant dans l'affirmation d'une continuité (modes de vie, normes sociales). Cette dernière intègre les genres de vie, les comportements, les cheminements particuliers, les façons de vivre la mobilité, les différents terroirs et les lieux. Les territoires prennent leur sens à partir du vécu de ce que l'on laisse derrière soit et ce que l'on trouve. Ainsi, on peut aisément lire dans les terri-

– Les migrations de retour ou « migrations de va-et-vient » : contrairement à ce que l'on pense souvent, il existe en Afrique un mouvement important de retour vers les pays d'origine. Mieux, la nouvelle tendance s'incline vers cette modalité de va-et-vient. Les exemples les plus illustratifs sont ceux des guinéens et des burkinabais, longtemps installés en Côte d'Ivoire, et des mourides *Mòodu-mòodu* (types d'émigrés qui alimentent l'exode rural et par extension les migrations internationales) éparpillés un peu partout dans le monde. On observe ainsi un mouvement continu d'émigrés qui retournent dans leurs pays d'origine ou qui font des va-et-vient chaque année. Cette même logique s'observe aussi chez les mozambiquiens vivant en Afrique du Sud.

– Les migrations vers l'Europe et le monde riche en général : ces migrations constituent un phénomène qui commença réellement pendant les années soixante-dix et qui s'est amplifié au cours des années quatre-vingt-dix du fait des politiques d'ajustement structurel lancées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Ces mouvements, dits de « main d'œuvre » ou « migration économique », se développent de l'Afrique vers les pays européens et le

territoires africains toutes les facettes dichotomiques des territorialités : des situations où le local s'oppose au global, l'espace au lien et l'économie au culturel, pour reprendre la pensée de Douglas S. Massey.

Pour comprendre les dynamiques des migrations africaines, il est souvent nécessaire d'aller au-delà des concepts d'Etats-nations (de dépolitiser le débat) et de les analyser sous l'angle des territorialités particulières (les espaces physiques), des lieux (l'ici et l'ailleurs) et des liens (les activités, les réseaux tissés et la mobilité). Le processus de transformation des migrations locales en migrations globales est souvent très brouillé ; on ne présente que le « fait politique » accompli, accepté non pas en raison de sa vocation de gestion mais par ses effets de pouvoirs que suscitent les divers enjeux politiques et la contrainte de l'opinion publique. Ce qui pourrait s'appliquer à l'idée actuelle de la politique de voisinage mise en pratique par l'Union européenne (UE).

Le territoire représente un découpage particulier de l'espace qui ne répond pas toujours à des critères politiques ou institutionnels – il en est ainsi dans de nombreuses sociétés. En Afrique subsaharienne, on peut envisager le territoire selon plusieurs perspecti-

ves, dont la plus notoire est la représentation politique forgée à des fins de gestion et d'administration locales. Pourtant, c'est dans le territoire diffus et moins institutionnalisé en particulier que se fabriquent les véritables liens sociaux et les diverses formes de rapport à l'espace que les individus et les groupes de personnes produisent, tissent et transforment chaque jour. Cette conception de l'espace africain si singulière, peut aussi être stigmatisante ou stéréotypée lorsqu'elle devient uniquement un objet privilégié de l'action publique, un lieu où persistent les relations potentiellement antagonistes entre gouvernants et gouvernés (c'est le cas de l'immigration clandestine qui s'organise aujourd'hui à partir des pays africains comme le Sénégal, la Mauritanie et le Maroc, des réfugiés,...), entre mesures transatlantiques et espaces transfrontaliers.

### Dynamique et artificialité des frontières africaines

Utiles ou absentes, en Afrique, les frontières (qui s'étendent sur 80 000 kilomètres) jouent un rôle prépondérant. Pour ce qui est du Maghreb, on ne peut les réduire à trois, ainsi que l'établissent certains analystes : une frontière institutionnelle (relative à la politique de l'UE de contrôle des flux migratoires provenant du sud du Sahara), une frontière commerciale (relative à l'Organisation mondiale du commerce) et une frontière sécuritaire (que les autorités espagnoles et européennes essayent de gérer). La réalité va au-delà car les frontières sont plurielles et ne peuvent se limiter au contrôle et à la gestion des flux. La frontière est un lieu vivant où non seulement on échange des marchandises mais où l'on peut aussi mesurer, d'une certaine façon, le rythme des innovations de l'économie mondiale. Un exemple : sur les frontières où prospère la contrebande de télévisions, de motos ou de bicyclettes de la dernière marque *Made in Taiwan*, de faux produits Adidas ou Nike, les personnes et les peuples ayant une langue et des coutumes différentes développent une solidarité et une fraternité. Les frontières constituent, plus qu'une authentique division, des zones d'échange intensif où prospèrent les confabulations avec les groupes de contrebandiers locaux. Les frontières permettent aussi à certains émigrés de se spécialiser en de petites activités ou professions : vendeurs, passeurs, intermédiaires. Aujourd'hui, on peut distinguer en Afrique, selon un classement arbitraire et loin d'être exhaustif, six genres de frontières en relation aux mouvements de personnes :

– Les frontières historiques des derniers royaumes, empires et sociétés communautaires : elles se réfèrent aux territoires qui existaient avant l'invasion islamique et l'exaction coloniale européenne. On ne parle pas beaucoup de ces frontières qui intéressent peu aussi bien les dirigeants des Etats actuels que les anciens co-

### Aires d'attraction-distribution-circulation migratoires en Afrique

En général, les migrations africaines sont extrêmement diverses. Dans certaines parties du continent, elles constituent un phénomène politique, économique et social important, parfois inséparable du mode de vie des africains. Beaucoup de pays africains sont à la fois des pays de destination, de passage (de transit) et d'origine des flux migratoires. La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, la Zambie, le Zimbabwe, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique et l'Afrique du Sud, pour ne citer que ces pays là, en sont des exemples illustratifs. Les études et recherches internationales montrent en Afrique quatre grandes aires d'attraction-distribution-circulation migratoires :

– Le Maghreb-Machrek (la Méditerranée sud) et la Corne de l'Afrique : migrations des maghrébins et des égyptiens vers l'Arabie, des subsahariens vers le Maghreb et particulièrement vers la Lybie, des tunisiens vers l'Italie, des marocains vers l'Espagne et le reste de l'Europe, des somaliens vers le Golfe arabe ou vers l'Europe (Royaume Uni et Italie), etcétera.

– Les migrations vers les économies minérales, diamantifères et pétrolières de l'Afrique centrale et australe : Afrique du Sud, Angola, Zimbabwe, République Démocratique du Congo, Botswana, Gabon.

– La grande zone migratoire composée du Cameroun, du Nigéria, du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

– La zone de Mauritanie-Sénégal-Gambie-Guinée Bissau. Ces pays disposent d'une façade maritime qui constitue une grande zone d'embarquement et de redistribution vers le reste de l'Afrique. Ils constituent les derniers remparts de transit, dans la partie occidentale de l'Afrique au sud du Sahara, vers le Maghreb et l'Europe. Bien qu'ils abritent beaucoup de foyers d'immigrés (surtout des nationaux d'Afrique de l'Ouest), ces pays sont en train de se transformer en des lieux de transit à un rythme accéléré.

lonisateurs (en particulier la France, la Grande Bretagne et le Portugal). Malgré les promesses de modernisation, le déracinement, l'accélération du temps et la division territoriale actuelle concernant la société africaine, les frontières historiques continuent d'avoir un poids important dans la logique des migrations. Dans l'esprit des émigrants, les anciennes zones de production qui attiraient les peuples nomades il y a fort longtemps, ont encore une signification spéciale. Les frontières ne semblent pas amener la disparition de ces zones. Au contraire, elles favorisent leur recomposition au moyen du métissage et du syncrétisme. Une des réussites de ces migrations observées dans les anciennes zones de production est la permanence des activités informelles qui permettent d'offrir plusieurs emplois à la population. Ainsi, la problématique du rapport au territoire s'expose à travers la réaffirmation de ces frontières historiques.

– Les frontières artificielles de la Conférence de Berlin de 1884-85 : elles furent créées pour donner lieu aux conditions les plus favorables pour le développement du commerce en Afrique, percevoir les impôts, faciliter le service militaire et les travaux forcés, promouvoir un sentiment de différence. Contrairement à ce qui devrait être, on y pense plus à la circulation des biens qu'à celle des personnes. L'Europe exporta sa façon de gérer la circulation à l'intérieur des territoires africains avec une vision universaliste, supranationale et paternaliste qui empêchait les modes vies communautaires

et divisait des peuples entiers ayant déjà les mêmes racines et culture. L'artificialité de ces frontières montre qu'elles portaient déjà en elles les germes de la protestation car elles traversent fréquemment des routes commerciales et des unités politiques préexistantes. La division coloniale ne pensait pas que, cependant, ces supposées frontières artificielles qu'elle avait tracées, loin de représenter des barrières physiques, délimitaient un espace mental où les relations communautaires ont réussi à forger des liens plus durables et à tisser une vie collective.

– Les frontières reconnues par l'ONU et plus tard, en 1964 lors de la Conférence du Caire, par l'ancienne Organisation de l'Unité africaine (OUA). Selon Paul Nugent et A. I. Asiwaju « les dirigeants africains ont hérité les idées d'espace national et de l'importance de le réglementer de façon adéquate. Il convient de signaler que les gouvernements africains partageaient la méfiance coloniale quant aux communautés de bergers et qu'ils ont essayé de limiter physiquement leur mobilité ».

– Les frontières découlant des revendications territoriales : les plus polémiques sont la Casamance (Sénégal), le Biafra (Nigeria), l'Erythrée (Ethiopie et Erythrée), l'Agèscher (entre le Mali et le Burkina Faso), le Bakassi (Nigeria et Cameroun), la Bande d'Aouzou (entre le Tchad et la Libye).

– Les frontières des populations nomades : nous citerons de cette longue liste les *peuls* (localisés dans plus de huit pays africains), les *dioulas* ou *malinkés* (en Afrique occidentale), les *bamoudas* (Cameroun, Tchad, Nigeria), les *massaïs* (entre le Kenya et la Tanzanie) et les *touaregs* (entre l'Algérie, le Mali et le Niger).

– Les frontières de la nouvelle configuration géographique du système migratoire africain, qui peuvent être divisées à leur tour en cinq sous-frontières :

\* Les frontières étatiques : elles représentent les lieux d'entrée – postes frontaliers où une autorité politique, policière ou militaire exerce sa force.

\* Les *check-points* ou barrières économiques et militaires à l'intérieur des Etats : exemples typiques au sud du Sénégal, au Mali, en Guinée Conakry, au Ghana et en Côte d'Ivoire avec la police ou la douane.

\* Les frontières tissées par les intermédiaires : partout en Afrique, les intermédiaires jouent un rôle important dans le transit des voyageurs et des émigrants face au manque et à la déficience des moyens de transport des Etats. Ils font transiter les bus, ils contrôlent les papiers (passeport, carnet de vaccination, permis de séjour) des immigrants préalablement à la police, ils incitent à la solidarité du groupe pendant tout le fastidieux voyage. Ils répondent aux exigences des agents frontaliers et obtiennent leur confiance. Ils gagnent leur vie en faisant de petits travaux d'intermédiation entre les émigrés et les différentes administrations.

\* Les frontières culturelles et linguistiques : il s'agit des différences culturelles et de langue (bien que la lan-

gue appartienne à la culture) auxquelles les émigrés doivent faire face lorsqu'ils décident d'émigrer. Ces frontières sont encore plus complexes à traverser lorsque celui qui voyage ne parle pas la langue du pays de destination. Le fait de découvrir une nouvelle culture, de nouveaux comportements l'oblige à s'adapter ou à se défendre. Emigrer c'est apprendre de nouvelles choses (langues et comportements) et conquérir un pouvoir. Ainsi donc, la langue et les us culturels, en général, peuvent constituer un blocage ne permettant pas aux émigrés d'accomplir leurs désirs. Ceci dit, tous les africains ne parlent pas la même langue ce qui implique des problèmes pour se comprendre au cours des parcours migratoires.

\* La frontière mentale : elle symbolise l'enfermement, la peur, la pathologie sociale et l'angoisse pendant tout le processus d'émigration. Ces frontières sont celles que l'actualité nous dévoile entre l'Europe et les pays de transit (Maroc, Algérie, Mauritanie, Mali et Sénégal) pour les candidats à l'émigration internationale. Ce sont plutôt des frontières institutionnelles et de contrôle par peur d'une hypothétique « invasion massive ».

## Conclusion

Les migrations, en Afrique subsaharienne, sont devenues aujourd'hui des espaces privilégiés d'un véritable laboratoire social ainsi qu'une opportunité qui ouvre de nouvelles perspectives. On peut l'affirmer à partir des réactions politiques en chaîne auxquelles a donné lieu la situation actuelle des routes migratoires passant par la Mauritanie. Une situation qui, par exemple, a obligé l'Espagne à déployer une diplomatie de contrôle et de sécurité et à demander fermement à des pays comme le Mali, le Sénégal, le Ghana, le Niger et le Cap-Vert, entre autres, de signer des accords de rapatriement. Le territoire constitue ainsi un vecteur où la mobilité dans des espaces clos ou dans des territoires diffus construit en permanence des liens (lieux, endroits) avec des actions sociales (apprentissage de la vie, projets personnels et/ou collectifs). Dans la plupart des cas, les migrations n'existent que lorsque l'on démontre les routes (les différentes trajectoires), les temps de mobilité (le facteur temps et les histoires vécues) et les ruptures (les conditions et les lois qui interdisent de circuler).

Les migrations africaines -productrices de réalité sociale- fabriquent continuellement des territorialités caractérisées par des tensions entre la mobilité et la sédentarité. Les lieux que ces émigrants traversent, qui leur permettent de raconter et de fabriquer des histoires, leur offrent aussi l'opportunité de matérialiser une existence sociale (sortir de la pauvreté), de se faire une représentation d'eux-mêmes. Mais les itinéraires de Mauritanie s'étendront de plus en plus si l'Europe et l'Afrique n'arrivent pas à surmonter la grande crise économique et politique qui les oppose. ■